



LE SAMSAH EST GÉRÉ PAR L'AREAMS, ASSOCIATION
RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT
MEDICOSOCIAL ET SOCIAL.
LE SERVICE EST FINANCÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE VENDÉE ET L'ARS (AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ)
DES PAYS DE LA LOIRE.

SAMSAH

| AVEC QUI ?

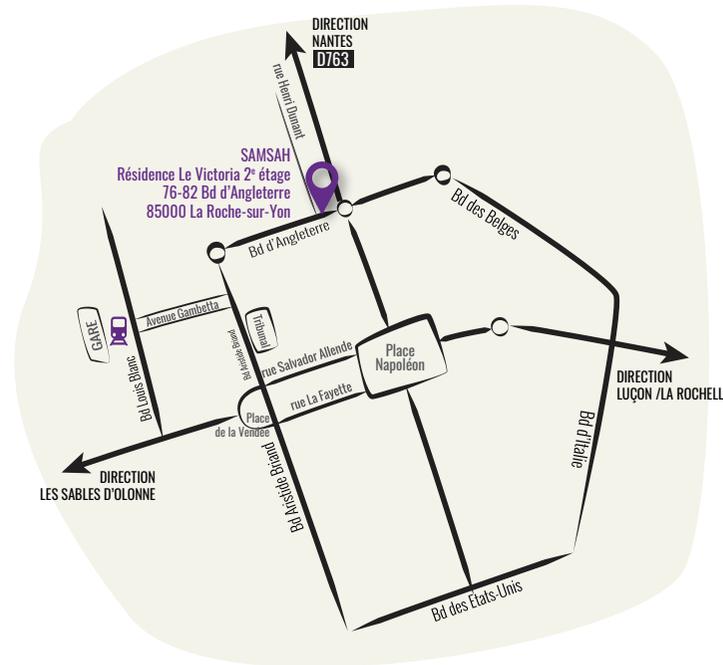


Le personnel est composé d'une équipe pluriprofessionnelle :

- × Un directeur,
- × Un chef de service,
- × Un psychiatre (interventions ponctuelles lors de coordinations avec l'équipe),
- × Un psychologue,
- × Des infirmiers,
- × Des travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale familiale...),
- × Des aides médico-psychologiques,
- × Des agents administratifs.

Le SAMSAH entretient un partenariat avec de nombreux acteurs dans les domaines de la santé physique et psychique, du logement, du travail, du suivi administratif et financier...

Avec l'accord de la personne, les familles sont associées à l'accompagnement.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS



LE SERVICE EST OUVERT

toute l'année et dispose
d'une astreinte professionnelle 24 h/24.



| LIGNE DE BUS
LIGNE 4 ou LIGNE D Arrêt : Angleterre

| SAMSAH |

Résidence Le Victoria - 2^e étage
76-82 Bd d'Angleterre - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 06 25 21
Mail: samsah@areams.fr

SAMSAH



QU'EST CE QUE LE SAMSAH ?

Le SAMSAH (service d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés) propose un accompagnement médicosocial à des personnes adultes en situation de handicap psychique.

POUR QUI ?



- × Le SAMSAH s'adresse à des adultes en situation de handicap psychique, capables de vivre dans leur logement avec un accompagnement médico-social adapté, sur le secteur de la Roche-sur-Yon.
- × L'adhésion de la personne est nécessaire.
- × Les personnes accompagnées doivent bénéficier obligatoirement d'une orientation SAMSAH délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

POUR QUOI ?



Le SAMSAH a pour objectif principal de préserver et développer l'autonomie de la personne, dans tous les aspects de sa vie.

- × Accompagner la personne dans son quotidien
- × Réaliser et coordonner les soins médicaux et paramédicaux
- × Favoriser le lien social, l'inclusion sociale et professionnelle.

LES MISSIONS DU SERVICE

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA GESTION DU QUOTIDIEN

- × Accompagner dans les actes de la vie quotidienne (entretien et investissement du logement, courses, repas, mobilité, ...)
- × Aider aux démarches administratives ;
- × Favoriser l'estime de soi et l'image de soi (présentation, hygiène) ;

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE SUIVI DE LA SANTÉ

- × Assurer un suivi médical dans sa globalité ;
- × Evaluer l'état psychique et la stabilité des personnes
- × Apporter une éducation à la santé (alimentation, hygiène, ...)

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Il est assuré par la psychologue du service. Elle assure des entretiens individuels ou collectifs.



COMMENT ?



L'accompagnement se réalise prioritairement au domicile de la personne et dans les locaux du service. Un projet personnalisé est réalisé avec la personne et l'accompagnement est adapté aux attentes et besoins des usagers.

Dans le cadre de l'intervention à domicile, l'équipe accompagne également la personne vers des démarches extérieures.

Des activités éducatives ou des temps conviviaux sont organisés pour rompre la solitude, ouvrir les personnes vers l'extérieur, favoriser l'inclusion sociale.

Le SAMSAH accompagne l'insertion professionnelle de la personne en collaboration avec divers organismes (ESAT, Unité d'Insertion Professionnelle, ...).

L'équipe assure une écoute face aux angoisses et veille à la sécurité des usagers en prenant les mesures nécessaires si une situation de danger est constatée.

Un système d'astreinte, assuré par les infirmiers, est mis en place pour des besoins spécifiques la nuit et le weekend.

La sortie du SAMSAH est préparée avec l'équipe et la personne.

